

Chiffres de la formation : stabilisation au niveau pré-Covid

Berne, 27.04.2023 – En 2022, 4822 personnes ont commencé la formation d'assistant-e en soins et santé communautaire en Suisse. 2526 personnes ont entamé des études d'infirmier-ère diplômé-e ES et 1313 un bachelor en soins infirmiers (HES). Ces chiffres pour le niveau tertiaire sont comparables à ceux d'avant le début de la pandémie Covid-19. Dans les autres professions de la santé, la situation n'est pas homogène.

La pandémie a nettement favorisé la perception des professions de soins en 2021. Par rapport à 2019 et 2020, on constate en 2021 une augmentation exceptionnelle du nombre de formations au niveau tertiaire (entrées). En comparaison avec 2021, on a toutefois constaté en 2022 un recul du même ordre de grandeur, ce qui montre une stabilisation au niveau pré-pandémique. La tendance est légèrement à la baisse en ce qui concerne les nouveaux contrats de formation des assistant-e-s en soins et santé communautaire CFC. Une augmentation des admissions dans les filières d'études postgrades en soins d'anesthésie ES de 137 en 2021 à 172 en 2022 et en soins intensifs ES de 289 en 2021 à 305 en 2022 a toutefois pu être enregistrée.

Les chiffres

Entrées	2020	2021	2022
Aide en soins et accompagnement ASA	1159	1166	1135
Assistant-e en soins et santé communautaire CFC	4975	4951	4822
Infirmier / infirmière dipl. ES	2514	2773	2526
Infirmier / infirmière HES (BSc)	1289	1466	1313

Ces chiffres et d'autres graphiques, y compris les données relatives aux diplômes, sont disponibles sur www.odasante.ch/fr/medias/#statistiques.

Professions médico-techniques

Les professions médico-techniques ne présentent pas de tendance uniforme : alors que les domaines de la technique opératoire et de l'hygiène dentaire ont enregistré une augmentation de près de 4 et 5 pour cent, les analyses biomédicales et la radiologie ont connu un recul d'environ 8,5 et 5,5 pour cent. Pour la formation professionnelle initiale de technologue en dispositifs médicaux CFC, le nombre de nouveaux contrats d'apprentissage signés est passé de 39 en 2021 à 35 en 2022.

Sources

Les données mentionnées ici ont été publiées par l'organisation faîtière nationale du monde du travail en santé l'OdASanté sur son site Internet. Elles proviennent de l'Office fédéral de la statistique (OFS), de l'Association suisse des centres de formation santé (ASCFS) et de l'EPSanté, prestataire de services et centre de compétences pour l'organisation et la réalisation des examens fédéraux professionnels et supérieurs dans le domaine de la santé.

Aperçu de toutes les données : www.odasante.ch/fr/medias/#statistiques

Pour des précisions

OdASanté, Seilerstrasse 22, 3011 Berne

Luca D'Alessandro, communication: info@odasante.ch

L'OdASanté est l'organisation nationale faîtière du monde du travail en santé. Elle représente les intérêts du secteur sanitaire pour les questions de formation aux professions de la santé dans l'ensemble de la Suisse. L'organisation a été créée le 12 mai 2005 et regroupe les associations faîtières des organisations d'employeurs et professionnelles du domaine de la santé publique, la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) et les organisations cantonales et régionales (OrTra) du monde du travail en santé de Suisse alémanique et de Suisse latine.

